

**COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU MARDI 10 JANVIER 2017
Siège du SBF**



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Membres présents :

Agius Christophe
 Ytier David
 Fasciale Michèle
 Comparetti Marie Dominique
 Chazeau Laineur-Lothaire
 Barbi Claude
 Caugant Arnaud
 Pasero Guy

Président - Salon Hockey Club
 Adjoint au Maire - Elu aux Finances
 Vice-présidente - Gymnastique Volontaire
 Vice-présidente - La Foulée Salonaise
 Secrétaire - Echiquier Nostradamus
 Secrétaire Adjoint - Centre équestre
 Trésorier - Salon Triathlon
 Trésorier adjoint - Gymnastique Volontaire

Langlet Valérie

Mise à disposition à l'OMS par la Mairie

Birabent Laurence
 Lebahy Nadine
 Belieres Jean-Pierre
 Bounemoura Bachir
 Pierre Aletti
 Casanova Lionel
 Contensuzas Benoît
 Joassy Philippe
 Martinez Christophe
 Namer Patrick
 Polycarpe Daniel
 Portas Antonio
 Quidort Jérôme
 Sapin Marc
 Serra Gérard

Salon Hockey Club
 RC Salon XIII
 Salon Cyclo Sport
 Athlétic Club Salonais
 Athlétic Club Salonais
 Club des Nageurs Salonais
 Provence Sport Taekwondo
 Escrime Club Salonais
 Photographe officiel de l'OMS
 CSA-BA 701
 Salon Bel Air Foot
 SAPELA 13
 Nostra Tennis Club
 Personnalité du sport – Club des Nageurs Salonais
 Salon Bel Air Foot

Invités :

Guille Francis
 Pagani Sylvain

Sage de l'OMS
 Membre Individuel



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Excusés :

De Taxis du Poët Patrick
Jimenez Corinne
Faivre Sylvie
Peyro Christine
Bezombes Marc
Condé Eric
Coulomb Julien
Ferrat Raymond
Mouë Dominique
Pages Francis
Schoenzetter Guy

Élu aux Sports
Elue aux Relations Publiques
Vice-présidente - La Vaillante
Vice-présidente - Salon Handball Club
Sporting XV
Salon Hockey Club
Personnalité du sport
Président Salon Téléthon
MJC
Retraite sportive
Conseiller du président

Introduction :

- Christophe présente ses vœux à l'assemblée.

Il remercie les participants pour leur présence et le SBF pour son accueil.

Il remercie également David Ytier pour sa présence en remplacement de Patrick de Taxis et lui demande de transmettre les remerciements de l'OMS à M Le Maire pour l'aide et la confiance apportés ces derniers mois.

D'abord par la mise à disposition à temps plein de Valérie Langlet qui effectue un précieux travail au sein de l'OMS et depuis le 1 er janvier par le prêt d'un local au service des sports (anciennement occupé par SVL).

Il remercie également les représentants de l'ACS présents d'avoir accueilli Valérie pendant plusieurs mois au sein de leur siège.

Le bureau de l'OMS permettra à Valérie de travailler dans de bonnes conditions, à l'association d'y stocker le matériel prêté aux clubs et aux membres du bureau de se rencontrer.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Christophe précise qu'en 2017 son travail sera axé sur la rencontre avec les clubs adhérents de l'OMS (34 au 1^{er} janvier) et qu'il sera le lieu idéal pour des rencontres individuelles.

- Avant de commencer la réunion Christophe soumet à l'assemblée la demande du club POKER SALOON 1842 présidé par Chazeau Laineur-Lothaire de rejoindre l'OMS.

L'entrée à l'OMS du POKER SALOON 1842 est votée à l'unanimité des clubs présents.

Christophe précise à Chazeau Laineur-Lothaire qu'il participera à son assemblée générale le 12 janvier.

- Il informe ensuite l'assemblée qu'un vote sera soumis à la prochaine réunion quant à la modification du CA de l'OMS.

A ce jour Patrice Gonguet, directeur des sports et Corinne Jimenez y occupent un siège.

Ne venant que très rarement aux réunions, mais répondant toujours favorablement à des demandes ponctuelles, l'idée est de les remplacer au sein du CA par deux nouveaux clubs sportifs salonais.

La réflexion se portera également sur l'intérêt de laisser trois sièges au monde scolaire salonais alors qu'aucun représentant n'est présent aux réunions.

Un débat (suivi d'un vote) aura donc lieu à ce sujet à la réunion de l'OMS du 09 février quant à l'attribution des postes à au sein du CA de l'OMS.

Les postes à pourvoir seront attribués par vote à la prochaine assemblée générale.

Centre médico sportif salonais :

Christophe donne la parole à Antonio Portas du Sapela.

Antonio avait proposé à l'OMS, à la réception par le Sapela du questionnaire sur le centre médico sportif, d'intervenir sur ce domaine qu'il connaît bien.

Antonio est en effet à la fois éducateur au Sapela, entraîneur adjoint de l'équipe première et professeur de sport à Vitrolles et utilisateur à ces titres de centre médico sportifs du département.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Il nous précise que le suivi médical est important lors de pratiques sportives intensives et que la politique sportive dans les Bouches du Rhône y répond pleinement.

Il indique que tout au long de l'année, des aides favorisent la pratique sportive tout en veillant au bien-être de chacun et que c'est dans ce cadre que le Conseil départemental finance entièrement des bilans de santé complets.

Ces bilans permettent de détecter des troubles ou contre-indications et de sécuriser ainsi votre pratique sportive.

Ce dispositif s'adresse aux personnes domiciliées dans les Bouches-du-Rhône et non inscrites sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau ou espoirs.

Antonio y accompagne donc deux types de populations :

- Les collégiens des sections sportives dans le cadre de son emploi
Ceux des différents établissements salonnais pourraient donc utiliser le futur centre salonnais.
- Les licenciés du Sapela s'entraînant de façon intensive et régulière.
Ceux des clubs salonnais pourraient là aussi utiliser le futur centre salonnais

Il précise que les clubs d'endurance bénéficient de conditions d'éligibilité plus larges.

L'intervention d'Antonio est donc très utile à deux niveaux :

- Elle informe les clubs de la possibilité d'accompagner des licenciés vers des centres médico sportifs maîtrisant le sport de haut niveau.
- Elle met en avant une source de financement pour le futur centre médico sportif salonnais

Les coordonnées des 4 centres existants dans les Bouches du Rhône sont notées en bas de la pièce jointe (demande de suivi médical transmis par le Sapela au département 13) à ce compte rendu.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Christophe rappelle que Madame Serrano, du service santé de la ville interviendra, en présence d'un médecin et de Patrick de Taxis, à la prochaine réunion de l'OMS pour faire le point sur l'avancée du projet et exposer la façon dont fonctionnera le centre médico sportif.

Il remercie vivement Antonio pour son intervention précieuse et apprécie de l'assemblée.

Antonio s'excuse de ne pouvoir être présent le 9 février mais précise qu'il reste à la disposition de l'OMS sur ce sujet.

Intervention de David Ytier

David Ytier remercie l'OMS de son accueil et le félicite pour l'animation effectuée lors de l'année du sport en 2016.

Il rappelle que 2017 sera l'année du patrimoine ce qui n'empêchera pas la municipalité livrer des infrastructures sportives comme la couverture de courts de tennis ou le nouveau skate park.

Il se félicite de l'organisation de la coupe de France des Spécialités d'Athlétisme par le l'ACS et bien entendu l'arrivée du Tour de France le 21 juillet.

Il rappelle à cette occasion que les aides de bénévoles pour l'organisation du troisième évènement sportif mondial seront les bienvenues (se rapprocher de Céline Dalichoux au service des sports).

Il précise que les demandes de subventions seront prochainement traitées par le service finances et par l'OMS et que les acomptes seront versés à la fin du mois de janvier.

Il informe l'assemblée que la demande de lieu de vie pour l'OMS est bien prise en compte et qu'il est conscient que la réalisation de ce projet important fera avancer et grandir l'OMS et par le même les clubs.

David répond ensuite aux questions diverses des clubs et notamment aux responsables du SBF qui, s'ils apprécient la qualité de la pelouse du stade honneur, rappellent à la municipalité la nécessité de rénover les vestiaires pour répondre aux normes de la FFF.

A ce jour l'équipe première bénéficie d'une dérogation pour finir la saison mais devra avoir des vestiaires conformes aux souhaits de la FFF ou trouver un stade homologué pour la saison prochaine.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



David annonce un cout de 1,5 million d'euros pour la mise aux normes des vestiaires et ne garantit pas au club qu'ils seront investis à court terme.

Il propose aux dirigeants du SBF de le rencontrer pour évoquer le dossier.

Il termine son intervention en précisant aux clubs qu'il reste à leur disposition.

Christophe se félicite d'avoir en David un interlocuteur de qualité répondant toujours avec réactivité aux demandes de l'OMS.

Il précise que David reste le relais privilégié de l'OMS dans la réalisation de tous les projets.

- Avant de passer la parole à Claude il rappelle que bon nombre de clubs sportifs salonais ont mis en place des manifestations au profit du Téléthon.

Il regrette toutefois que certains clubs se soient contentés d'avoir envoyé quelques licenciés à la + grande mêlée plutôt que de mettre en place des manifestations.

Globalement la + grande mêlée, si elle a permis de mettre en place un évènement festif familial sur un équipement sportif récent et performant de la ville, a peut-être eu un effet négatif global au niveau des recettes générées par les clubs sportifs.

Christophe suggère qu'une réflexion s'engage sur cette manifestation courant 2017 de consort avec la Municipalité et le Salon Téléthon.

Commission minibus

Claude Barbi prend la parole pour résumer le travail des membres de l'OMS composant la commission minibus.

Michèle Fasciale, Laurence Birabent, Jérôme Quidort, Patrick Namer, Arnaud Caugant, Marc Sapin et Claude Barbi composaient cette commission.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Claude précise que l'objectif de l'OMS de Salon est de mettre à disposition des clubs un véhicule de 9 places et de demander une participation financière correspondant à son entretien.

En aucun cas d'en faire une source de profit.

La demande de réservation s'effectuera 30 jours avant la demande du véhicule, via le site de l'OMS, sur la page dédiée au minibus :

<http://www.oms-salon.com/reacuteservation-minibus.html>

Il sera obligatoire pour les clubs de transmettre par mail un relevé d'information de moins de trois mois des conducteurs désignés sur l'adresse mail.

oms.salon13@gmail.com

Les conducteurs devront avoir au moins 3 ans de permis et être âgés de 23 ans.
Le véhicule est assuré au cabinet Michel GAN ASSURANCES de Salon de Pce.

Il est recommandé aux clubs de vérifier au préalable la disponibilité du véhicule sur le planning :

<http://www.oms-salon.com/planning-minibus.html>

ATTENTION, sauf quand les décisions ont été entérinées quand à l'attribution du minibus aux différents clubs, mais sinon **le calendrier n'affiche pas une disponibilité du minibus mais simplement des demandes de réservation.**

Le véhicule sera stationné au service des sports

Il y sera restitué au même endroit sauf dans le cas d'une utilisation par un premier club le samedi et d'un autre le dimanche.

Dans ce cas les deux clubs s'entendront sur un point de rencontre pour la passation du minibus avec un état des lieux avec rédaction obligatoire par les deux parties du document de « Transmission du minibus entre deux associations ».



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Dans l'hypothèse d'une demande de deux clubs pour le même jour la commission de l'OMS arbitrera en utilisant une grille de cotation élaborée sur des critères objectifs.

Les clubs utilisateurs devront signer une Charte du Conducteur et le Règlement de l'utilisation du Minibus. Dans ce règlement sont indiquées les conditions de participation aux frais d'utilisation du véhicule.

La commission ne s'interdit pas de faire évoluer le règlement au fur et à mesure de l'utilisation du véhicule.

Claude précise qu'un abonnement de téléphone portable va être souscrit pour gérer les demandes liées à l'utilisation du véhicule.

Cette ligne sera utilisée par Valérie et confiée à un remplaçant lors des congés de Valérie.

Dès souscription de l'abonnement le numéro de téléphone sera communiqué aux clubs et affiché sur le site de l'OMS.

Clôturant sur ce sujet Christophe rappelle que la Municipalité met 4 minibus à la disposition des associations sportives salonaises.

La demande peut s'effectuer par téléphone (04 90 45 16 70) ou email (transport@salon-de-provence.org).

Médailles de la jeunesse et des Sports

Marc Sapin annonce qu'il va postuler pour devenir sur Salon de Pce le référent de l'engagement associatif pour l'attribution de médailles de la FFMJSEA (Récompenses départementales et nationales jeunesse, sport et engagement associatif).

S'il devait être nommé il souhaiterait créer une commission avec la remise des diplômes sur Salon.

Christophe félicite Marc pour cette initiative et répond favorablement à cette proposition.

L'ensemble des représentants des clubs présents à la réunion adhèrent à ce projet.

Feuille de route 2017

Christophe énonce à l'assemblée les chantiers envisageables pour l'année 2017.

Il demande aux clubs de s'y positionner s'ils le souhaitent.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Le travail pourra s'effectuer par échange de mails pour les dossiers les plus simples, et sur la base de mise en place de commissions pour les plus denses.

Chantiers proposés :

Intervention dans les quartiers prioritaires

Christophe est déjà positionné sur ce projet
Les autres personnes intéressées peuvent le rejoindre

La Fête du Tour des 3 et 4 juin 2017

L'idée est de faire à vélo l'étape Embrun Salon (220 Km)
Jean Pierre Belieres et Gérard Leiba sont déjà positionnés sur ce projet et en relation avec Julien Cardonna du service des sports de la ville.
Les autres personnes intéressées peuvent les rejoindre

La Fête du sport le 17/06/2017

Claude et Christophe sont déjà positionnés sur ce projet
Les autres personnes intéressées peuvent les rejoindre

Objectif : présentation à C Jimenez et au service des sports fin février.

Centre médico Sportif

Objectif : synthétiser les demandes des clubs et effectuer le relais avec le service santé et le service des sports.

Composition du CA de l'OMS

A finaliser avant l'AG



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



Sport 50 ans et +

Julien Coulomb, Francis Pages et Francis Guille sont déjà positionnés sur ce projet.
Les autres personnes intéressées peuvent les rejoindre.

La + Grande Mêlée 2017

Uniformisation des coordonnées des clubs et refonte du guide des Asso

Amélioration du planning des équipements sportifs de la ville

Achat de matériel et étude des partenariats avec Intersport ou Sport 2000

Arnaud se positionne sur ce projet
Les autres personnes intéressées peuvent le rejoindre

Entretien du site internet

Vérification de la mise à jour des différentes rubriques
Comparaison avec les sites d'autres OMS

Points divers

- Christophe rappellent aux clubs qu'ils peuvent lui proposer des jeunes susceptibles d'être nommés #madeinsalon.

Il rappelle le concept : des jeunes sportifs salonais formés dans des clubs salonais évoluant aujourd'hui au plus niveau national.

Il rappelle que les 8 jeunes identifiés sont sur le site de l'OMS et qu'ils seront mis en avant dans la prochaine édition de Salon-de-Provence le Mag



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF

- Christophe informe les clubs de la diffusion, chaque vendredi sur le FB et le site de l'OMS d'une vidéo d'une salonaise ou d'un salonais racontant l'étape du Tour de France qui l'a marqué.

Ces vidéos sont tournées par Christophe Martinez

Le concept sera également présenté dans la prochaine édition Salon-de-Provence le Mag

- Il informe enfin les clubs que les rencontres cinématographiques de Salon-de-Provence projeteront, lors de la 27^{ème} édition de leur festival annuel, 27^{ème} édition, Mercenaires, premier film de Sacha Wolff

Il relate l'intégration d'un jeune Wallisien dans un club de rugby de la métropole et dessine les difficultés rencontrées et l'exploitation qu'il subit, les compromissions qu'il doit commettre pour réussir et se faire une place au soleil.

Autres thèmes abordés, ceux de la filiation, de l'affranchissement et du poids des traditions il a semblé intéressant à Patricia Fiori de proposer à l'OMS d'accompagner ce film d'un débat autour de cette exploitation des jeunes recrues, de la réalité et de l'ampleur du phénomène et de montrer aussi la réussite saine de la majorité des écoles de rugby.

La projection pourrait avoir lieu entre le 29 mars et le 3 avril à 19h ou 21H sauf le vendredi 1er.

L'OMS reviendra vers les clubs, notamment de rugby, pour la mise place de cette rencontre.

- La réunion sera suivie d'un repas.
L'excellente initiative provient de Jérôme Quidort.
Notre trésorier accepte la participation de l'OMS au-delà d'un forfait de 15 € demandé aux participants.

Fin de la séance à 20h00, suivi du verre de l'amitié.

Verre de l'amitié, champagne, offert par Valérie et Stéphane Rousseau, au titre de la belle collaboration OMS – Arts Croisés qui a donné naissance à l'évènement MY40 L'Expo en 2016.



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF



La prochaine réunion se déroulera le 09 février au siège du Sapela.

Le Président de l'OMS

Le Secrétaire

Christophe Agius

Laineur-Lothaire Chazeau



Compte rendu de la réunion du 10 janvier 2017 – Siège du SBF